

Directeur de publication:
Michel BLANCHET

Rédacteurs: Isabelle DEPAUX-JAMET
Delphine LORGUE-FAVREAU

Composition: Michel BLANCHET

Photographies: Claude ZELLNER
Pascal LOBJOIS

Impression en Mairie
280 exemplaires
Bulletins gratuits

Dépôt légal novembre 2008
ISSN: 2268-6088

Mairie: 05.53.61.07.26.
Courriel: mairie-lanquais@orange.fr

n°153
janvier
2023



Le petit
Lanquaisien

Bulletin d'information
de la commune de Lanquais

Horaires d'ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 11 h 30
lundi et mercredi de 13 h 30 à 16 h 00 courriel: mairie-lanquais@orange.fr

**Toute l'équipe Communale,
le Personnel et les Elus
vous souhaitent, leurs**

Meilleurs Vœux

POUR CETTE ANNEE 2023



Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

En ce début d'année 2023, je vous offre, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de bonheur, réussite, santé... pour vous, vos familles et les personnes qui vous sont proches. J'ai une pensée toute particulière pour les personnes qui nous ont malheureusement quittés cette année 2022.

Chaque début d'année est une échéance supplémentaire des objectifs pour notre village.

L'année 2022 aura été à Lanquais, l'année des grandes réalisations. Le démarrage dès septembre des travaux d'assainissement collectif tant attendu dans le bourg et une partie de la Route de Couze (en cours). Dans le même temps: effacement des réseaux électriques, (le déploiement de la fibre optique), assainissement des eaux pluviales, remplacement de la conduite d'eau potable qui alimente le bourg complétés par la rénovation du monument aux morts et le changement des menuiseries du vestiaire au stade Camille BARRIERE.

Beaucoup de projets sont encore à venir et cette année 2023 viendra donc marquer de son empreinte la réalisation des travaux de la placette et de la halle, la poursuite du réseau de protection d'incendie, le lancement d'un véritable projet pour redynamiser le cœur du village autour d'un commerce -café-restaurant multiservices- et d'une maison familiale.

Tous ces travaux sont déterminants pour l'avenir du village et de ses habitants. J'aurai l'occasion, après le vote du budget primitif de vous présenter dans le bulletin municipal, le détail des investissements qui seront ainsi réalisés tout au long de cette année 2023.

Redéfinir la traversée du bourg, les parkings, les espaces de vie et savoir concilier préservation du patrimoine et réponse à la vie moderne sont autant de défis à relever pour une équipe municipale.

12 mois passent malheureusement très vite dans le calendrier municipal lorsque nous souhaitons tout mettre en œuvre et satisfaire le plus grand nombre. Je sais qu'il reste beaucoup à faire mais les résultats sont déjà visibles ainsi que l'enthousiasme des Lanquaisiens qui savent apprécier ces changements.

Tous ces projets étaient identifiés dans notre profession de foi : nous allons continuer à tenir nos promesses et œuvrer dans ce sens.

Je voudrais enfin terminer ces lignes en remerciant chaleureusement ;

-les associations et l'ensemble des bénévoles qui, malgré ce contexte particulier, se sont mobilisés et ont fait le maximum pour redémarrer leurs activités ;

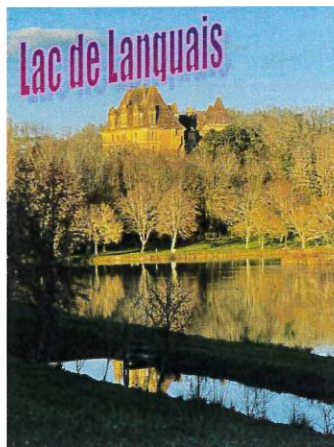
- Les Conseillers Municipaux, sans oublier leurs conjoints et familles, qui, par leur présence et leur travail, œuvrent sans relâche au sein de la Commune ;

-L'ensemble du personnel communal pour leur implication et dévouement pour faire en sorte que Lanquais soit une commune agréable à vivre.

Belle et heureuse année 2023.

Votre Maire

Michel BLANCHET



Le 15 Décembre dernier, la municipalité a rencontré les services de la GEMAPI/CAB en présence de l'ATD 24 pour réfléchir sur les éventuelles subventions qui pourraient être attribuées à la Commune pour le projet de restauration environnementale du lac et du cours d'eau qui l'alimente à savoir le Couzeau.

Au vu du projet présenté par l'ATD 24, également proposé en réunion publique : en l'état, l'agence de l'eau ADOUR GARONNE dont dépend le bassin versant de la Dordogne ne peut pas subventionner les travaux prévus au lac de Lanquais au motif du caractère artificiel de l'ouvrage.

Cependant, ADOUR GARONNE pourrait se prononcer favorablement sur le projet et aider financièrement si des aménagements du cours d'eau étaient envisagés pour permettre la renaturalisation du Couzeau : Réaménagement du plan d'eau permettant d'augmenter le potentiel de la biodiversité de l'habitat en retravaillant les berges et en les reboisant, en créant des îlots au sein du lac permettant de créer des zones plus profondes et favorables aux poissons, en resserrant le ruisseau permettant de créer un courant plus vif, ...

Il conviendra également de réfléchir sur l'alimentation du lac, à savoir de placer la prise d'eau en amont ou en aval du plan d'eau afin d'avantager la zone humide à se développer et ainsi favoriser la biodiversité.

Après divers échanges, les services de la GEMAPI préconisent la vidange du lac afin de permettre le passage d'un bureau d'étude environnemental et ainsi réaliser un relevé topographique de l'ensemble.

Le Conseil Municipal va réfléchir à cette éventualité et rencontrer les fédérations de pêche et de chasse.

L'ATD 24, de son côté, présentera aux élus dans quelques semaines, un projet de réhabilitation du lac plus approfondi en dissociant le dossier propre à la restauration environnementale de celui porté sur l'aspect pédagogique et touristique.

P.C.S.

(Plan Communal de Sauvegarde)

Tous les ans la Commune doit présenter un plan de sauvegarde réactualisé.

Nous relançons donc en même temps les acteurs qui s'étaient engagés lorsque le Plan Communal de Sauvegarde avait été testé en octobre 2013. Ils recevront une lettre, personnellement.

Nous faisons aussi appel à tous ceux qui voudraient nous rejoindre, s'informer et participer en cas de nécessité.

Il suffit de donner votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone:

-soit en appelant la Mairie au:

05 53 61 07 26.

-soit en déposant un acte d'engagement dûment complété dans la boîte aux lettres de la Mairie.



Démission de Philippe REMIZE

Philippe était 3^e adjoint et le 20 octobre 2022, il a transmis sa démission au Préfet car son activité professionnelle ne lui permettait pas d'assurer correctement son mandat, l'obligeant ainsi à quitter son poste d'adjoint et de conseiller municipal, comme il l'a formulé dans sa lettre. Il appartenait donc à l'assemblée de décider de son remplacement en suivant un protocole bien précis, le nouvel adjoint devant être élu à scrutin secret et à la majorité absolue. A l'issue du vote c'est Pascal LOBJOIS qui était désigné et devenait 3^e adjoint le 17 décembre dernier.

ELUS DE LA COMMUNE DE LANQUAIS S'ADRESSENT AU PRESIDENT DU SMD3

Le Conseil Municipal de LANQUAIS réuni le 12 Novembre 2022, à été alerté par la décision du SMD3 de réviser à la hausse les tarifs de la REDEVANCE INCITATIVE, de reconsidérer le nombre de levées et de passages à la déchetterie et d'augmenter toute ouverture ou levée supplémentaire à 10 euros.

Le Conseil Municipal de LANQUAIS constate le mécontentement de la population quant à la mise en place de la redevance incitative et à l'installation de points d'apports volontaires. Il souhaite donc le retour du service de collecte des ordures ménagères au porte à porte sans pour autant occasionner un surcout pour les usagers.

Le Conseil Municipal de LANQUAIS constate également de nombreuses complications liées au nouveau système de ramassage.

Pour ne citer que les plus flagrants :

Difficultés pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées à accéder et à utiliser les conteneurs, difficultés pour les touristes à déposer les ordures ménagères le temps de leur séjour sur notre territoire, difficultés financières pour les associations de prendre en charge la gestion des déchets, ...

Le Conseil Municipal de LANQUAIS constate que les points d'apports volontaires constituent un lieu de décharge d'immondices, de ferraille et autres matériaux déposés au pied des conteneurs rendant difficile l'accès à la population.

Le Conseil Municipal de LANQUAIS a pu constater lors des épisodes de fortes chaleurs de cet été-, des nids de guêpes à l'intérieur de points d'apports volontaires occasionnant des piqûres et frayeurs à qui-conque dépose ses ordures.

Le Conseil Municipal de LANQUAIS constate que le service public du ramassage des ordures, se dégrade et ne joue plus son rôle de permettre à chaque citoyen de pouvoir être traité à égalité.

Le Conseil Municipal de LANQUAIS demande à son représentant au Conseil syndical du SMD3 de voter contre la réévaluation de la Redevance Incitative et de faire en sorte que celle-ci ne soit pas votée.

Le Conseil Municipal de LANQUAIS, face à cette situation où s'exprime un rejet de la population- tant sur la Redevance Incitative que sur le système de ramassage-, demande que soit mis en place un moratoire qui poserait tous les problèmes sur la table afin qu'une solution soit trouvée et permette qu'un service public du ramassage et du traitement des déchets réponde aux besoins des populations.

Monsieur le Maire,



J'accuse réception de la motion de votre Conseil municipal relative à une demande de moratoire à la mise en place de la redevance incitative.

Je ne peux accéder à cette demande, et le Comité syndical, réuni le 16 novembre dernier, a voté à une très large majorité la grille tarifaire pour les usagers du service public des déchets.

Je vous rappelle en premier lieu les termes de la loi de Transition Energétique, qui prévoit une division par deux des tonnages enfouis d'ici 2025 par rapport à 2010. Si la redevance incitative n'est pas une obligation, il s'agit d'une nécessité pour atteindre les objectifs de la loi de Transition Energétique.

De plus, la mise en place de la RI a fait l'objet d'un long processus de décision qui a associé tous les élus depuis 2018 (juillet 2018 : délibération de principe ; juin 2022 : institution de la redevance incitative ; novembre 2022 : vote des tarifs applicables). Tous les adhérents du SMD3, communautés de communes et syndicats de collecte, se sont alors prononcés et ont voté quasiment à chaque fois à l'unanimité en faveur du passage à la redevance incitative.

Par ailleurs, le syndicat a été à l'écoute des élus et des usagers afin de définir le tarif le plus judicieux, tout en permettant de financer le service public dans un cadre économique contraint. Le budget du SMD3 doit être équilibré en dépenses et recettes comme toute collectivité. .../...

De même, des solutions ont été apportées aux difficultés d'utilisation du service.

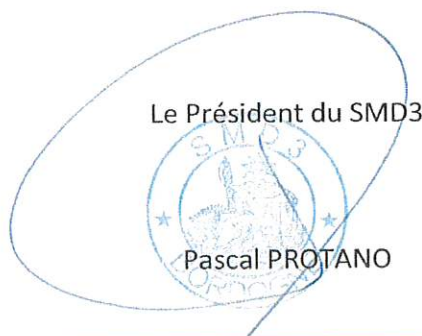
Je vous rappelle la mise en place, avec les Communautés de communes, de dispositifs pour répondre aux problématiques rencontrées par les personnes à mobilité réduite. Chaque commune disposera également d'un point de collecte à l'accessibilité renforcée d'ici la fin d'année 2023. Enfin, une application par Bluetooth permettra l'accès des touristes aux PAV avec leur smartphone.

Je ne peux donc considérer la requête de votre Conseil municipal au regard du respect des délibérations prises par le Comité syndical et des investissements du SMD3 en termes de qualité de service.

Je vous précise également que le fonctionnement du service public des déchets doit être assuré financièrement, et qu'un report de la mise en place de la RI entraînerait une absence de ressources pour le syndicat puisque la TEOM n'est plus applicable.

Je tenais à vous rappeler ces éléments de contexte pour la parfaite information de votre Conseil municipal.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président du SMD3

Pascal PROTANO

« Lanquaisiennes, Lanquaisiens, Vous avez la parole »

Nous profitons de ce bulletin municipal pour répondre à différents avis relayés par le biais de la rubrique « Lanquaisiennes, Lanquaisiens, Vous avez la parole »

De nombreuses préoccupations quant à la diminution de la pollution lumineuse et des économies d'énergie ont sensibilisé les élus du conseil municipal, Aussi, a-t-il été proposé d'éteindre l'éclairage public entre 23 heures et 6 heures. Cette démarche nécessite l'intervention du Syndicat d'Électrification de la Dordogne (SDE24), les élus ont récemment relancé le syndicat afin de connaître les modalités d'exécution de cette démarche.

Concernant les incivilités constatées autour des conteneurs, le SMD3 a été récemment consulté via la motion déposée par le Conseil Municipal de Lanquais et à laquelle Monsieur le Préfet de la Dordogne a répondu, rappelant la nécessité de la mise en place de la redevance incitative et le travail du SMD3 sur l'accessibilité des bornes de collecte des ordures ménagères. Cependant, Monsieur le Préfet de la Dordogne rappelle que le Maire est compétent en matière de Police du Maire sur son territoire. Ainsi, la municipalité travaille avec les élus du SMD3 afin de faire évoluer la législation.

Enfin, il a été demandé de respecter des zones sensibles en les épargnant de la tonte saisonnière. Nous rappelons ainsi que l'île située au lac de Lanquais n'est pas tondue en vue de respecter la biodiversité.

L'absence de plantations au sein du bourg et l'enlèvement des jardinières devant l'église sont nécessaires pour la durée du chantier d'assainissement collectif. C'est pour cette raison que les élus n'ont pas convoqué la commission FLEURISSEMENT au cours des derniers mois.

Compte rendu de la première réunion du Comité de pilotage « Réalisation d'un café multi-services » 01^{er} octobre 2022

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour et les objectifs de cette rencontre à savoir :

- Élaboration du questionnaire en vue de sa diffusion à la population
- Tour de table afin de recueillir les besoins nécessitant l'ouverture d'un commerce et les services qui pourraient être proposés.

Il est précisé aux membres présents que le projet d'un café multi services sur la commune de Lanquais résulte de plusieurs études et acquisitions : Revitalisation du centre Bourg (étude CAUE 2019), acquisition d'une Licence IV (2022), acquisition d'un local par l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (2022) et études architecturale et financière de l'ATD 24 sur la faisabilité du projet.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le rôle de l'association « 1000 cafés » et en particulier l'accompagnement au gérant et à la commune.

Il précise qu'un représentant est venu à la rencontre des élus le 6 septembre 2022 afin de présenter l'association. A cette occasion, « 1000 cafés » a pu échanger avec le gérant du restaurant Les Marronniers dont ce dernier s'est prononcé très favorablement à l'ouverture d'un café multi-services, considérant que l'activité petite restauration ne nuira pas à sa production et saluant la dynamique du projet.

Un questionnaire - type élaboré par l'association 1000 cafés a été porté à la connaissance des membres présents, Celui-ci sera adapté à la Commune de Lanquais et sera distribué par secteurs dans chaque foyer par les membres du Comité. Monsieur le Maire demande la remise en main propre afin d'échanger avec les administrés sur leurs besoins.

Il est demandé de retourner le questionnaire en mairie avant le 29 octobre 2022.

A la suite de cela, nous solliciterons une nouvelle rencontre avec l'association afin de lui remettre les éléments de réponses contenus dans le questionnaire et répondre à nos éventuelles interrogations qui résulteront de la réunion de ce jour.

Monsieur le Maire propose de faire un tour de table afin de collecter les impressions et les ressentis vis-à-vis du projet ;

Il en résulte que l'ouverture d'un café multi services est une nécessité pour la commune au vue du vieillissement de la population et de l'éloignement des services dans notre milieu rural.

Il convient également de constater le besoin d'un lieu de rencontre et d'animation au cœur du village.

L'accent est mis sur la nécessité pour la municipalité de convaincre la population d'utiliser la structure, mais également pour les associations locales d'animer le centre bourg en créant un lieu de rassemblement propice aux animations (avec la proximité de la halle toute proche).

La halle et le parvis proches vont faire l'objet d'une réhabilitation dans les semaines à venir, l'idée étant d'associer la halle au développement du café multi services en proposant des activités liées à son utilisation.

Plusieurs axes d'utilisation de la structures se détachent :

Épicerie : produits de première nécessité, service de portage à domicile, produits locaux et pratique de tarifs raisonnés et abordables. Dépôt de pains et petit marché de producteurs sous la halle.

Associations et animations : Le café multi service sera un lieu de rencontre et de convivialité en associant des artistes locaux pour des expositions, les associations pour des animations (soirée lecture, jeux, ...), La structure se veut intergénérationnelle avec la proximité de l'école (parents menant leurs enfants) et sa situation au cœur du village.

Il sera demandé à 1000 cafés comment laisser des créneaux pour les animations des associations sans nuire à l'activité du gérant.

.../...

Enfin, l'assemblée s'accorde à reconnaître l'effort qu'il sera nécessaire d'apporter et les actions qu'il faudra mener afin de pérenniser ce projet et le viabiliser dans le temps.

Monsieur le Maire présente le coût estimatif des travaux suite à l'étude réalisée par l'ATD 24, qui avoisine 800 000 euros HT et comprenant le projet du café multi services et celui de la Maison familiale. La Commune va prochainement rencontrer le Conseil Départemental, la Région et Monsieur le Sous-préfet de Bergerac afin de connaître les subventions auxquelles elle pourrait prétendre.

Il propose de présenter cette esquisse à l'ensemble de la population à l'occasion de l'ouverture du premier Café Communal le 25 novembre prochain.

Monsieur le Maire propose aux membres présents de clôturer cette rencontre et d'aller sur site visiter les bâtiments.

Compte rendu de la deuxième réunion du Comité de pilotage **« Réalisation d'un café multi-services » 26 Novembre 2022**

Monsieur le Maire remet aux membres présents un dossier se composant comme suit :

- Compte rendu de réunion du comité de pilotage du 01^{er} Octobre 2022 ;
- Échanges des mails entre « 1000 cafés » et la municipalité ;
- Résultats du questionnaire à destination de la population ;
- Synthèse du questionnaire ;
- Plan de financement estimatif des travaux du café multi-services et de la maison familiale suite deuxième proposition de l'ATD 24 ;
- Descriptif du projet de création du café multi-services et de la maison familiale ainsi que de l'aménagement de la halle du village ;

Ces documents présentent un aspect **CONFIDENTIEL** en ce qui concerne les échanges avec l'association « 1000 cafés » et le coût estimatif du projet. Il est demandé aux membres de la commission de ne pas divulguer ces informations.

• **« 1000 CAFES »**

Monsieur le Maire rappelle que l'association « 1000 cafés » est venue à la rencontre des élus et du restaurateur LES MARRONNIERS le 6 septembre dernier.

Suite à cette visite, la mairie a fait parvenir l'étude de l'ATD 24 à l'association.

Par mail du 31 octobre 2022, l'association confirme la bonne réception du document pré-cité et rappelle les recommandations en termes d'aménagement intérieur. Elle fait état de la surface de l'espace recevant du public jugée trop petite pour garantir un flux de clients nécessaire à l'équilibre économique de la structure.

A l'occasion de la rencontre du 6 septembre 2022, les élus avaient anticipé cette éventualité en proposant l'exploitation de la halle toute proche et de la placette pour accueillir du public aux beaux jours.

Par mail du 9 novembre 2022, l'association « 1000 cafés » se retire du projet compte tenu de la présence d'un restaurant sur la commune qui « précarise » l'équilibre économique d'une potentielle implantation de café et ce, malgré l'accord favorable du restaurant LES MARRONNIERS.

L'association préconise de développer une offre d'accompagnement moral sur un éventuel gérant mis en place par la municipalité. Elle propose également de réfléchir sur un café de type associatif.

• **Cahier des charges**

Suite à l'exploitation du questionnaire destiné à la population, il est demandé aux membres de la Commission de réfléchir à un cahier des charges qui pourrait être proposé à un futur entrepreneur. .../...

Certaines communes alentours fonctionnent sur un modèle de café associatif. Le risque de cette activité est l'épuisement des acteurs et à terme la fermeture de la structure.

La commune de Lanquais souhaite pérenniser l'activité du café multi-services et permettre une amplitude élargie de l'ouverture et des services proposés.

Aussi conviendra -t-il de recruter un commerçant qui sera accompagné par la municipalité (achat mobiliers) mais qui participera financièrement à son installation (achat stock, petit matériel, ...) Cette démarche tend à responsabiliser le gérant.

• PLAN DE FINANCEMENT

Les élus ont récemment rencontré les services de l'État (DETR), le Conseil Départemental de la Dordogne (Contrats de Projets communaux) et la Région (subventions Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine et Europe) afin de: présenter les projets du café multi-services et de la maison familiale (établir les demandes de subventions).

L'ETAT, au titre de la DETR, peut subventionner à hauteur de 30 % pour l'achat du bien, les travaux et les frais ingénierie.

Le Conseil Départemental de la Dordogne peut subventionner jusqu'à 25 % pour l'achat du bien et des travaux.

Enfin la Région Nouvelle-Aquitaine peut subventionner jusqu'à 20 % sur les travaux du café multi-services, la réfection de la façade et jusqu'à 20 % pour le logement du café multi-services.

Les élus travaillent sur les dossiers de demande de subventions et un plan de financement sera proposé à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

COUP DE GUEULE – ON MARCHE SUR LA TÊTE

Le Conseil Municipal proteste contre le SDE 24 (Syndicat d'Électrification de la Dordogne) et PERIGORD NUMERIQUE (déploiement de la fibre optique) qui n'ont pas souhaité profiter du calendrier des travaux de l'assainissement collectif pour permettre l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et des fourreaux pour le passage de la fibre optique.

En effet, contrairement à ce qui avait été décidé au préambule des travaux d'assainissement collectif, le SDE 24 et PERIGORD NUMERIQUE ont choisi d'intervenir sur notre commune en Juillet 2023, ce qui nécessitera d'ouvrir de nouveau la voirie : ABERRATION !

ATELIER MUNICIPAL



Rupture conventionnelle et arrivée d'un nouvel agent

Nicolas CONTE, Adjoint technique territorial, recruté le 1er juin 2016, a déposé sa demande de rupture conventionnelle au 30/12/2022 après plus de 6 années au service de la commune: il avait en charge les espaces verts et les bâtiments communaux.

Nous lui souhaitons réussite dans son entreprise.



Florian GOUZOU a pris ses fonctions le 19 décembre 2022, il remplacera Nicolas CONTE sur le même poste. Florian a été recruté pour ses compétences: possède le permis poids-lourd, CACES 1,3 et 4, formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU), occupant les fonctions de pompier volontaire à Lalinde depuis 7 ans . Il est titulaire d'un Bac professionnel services aux personnes et aux territoires; Il est originaire de Couze Saint Front.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le Personnel Communal à votre service

*Le tout dans un état d'esprit constructif, participatif,
solidaire et dans une ambiance conviviale.*

Service Secrétariat de Mairie

Rémy, Secrétaire comptable de Mairie

En charge de l'ensemble du secrétariat de mairie : Gestion des ressources humaines (carrières, paies..), exécution et préparation du budget communal avec les élus, gestion et saisie comptable, gestion des dossiers de subventions en collaboration avec les élus.

Service administration :

Julie, Secrétaire de Mairie

Accueil, information, urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, communication), état civil (gestion des actes d'état civil, gestion des locations de salles et matériels, élections, préparation et assistance des conseils municipaux.

Services techniques :

Florian (remplacement de Nicolas)

Florian travaille aux services techniques de la commune depuis le 19 décembre afin d'entretenir les voiries communales, les bâtiments communaux, espaces verts, déneigement de certains axes hors routes communales, départementales et privées.

Lionel (départ en retraite courant 2023)

Fabien (contrat CDD de 6 mois)

Deux agents, se partagent, du fait de leur polyvalence,

- les travaux dans les bâtiments (maçonnerie, électricité, peinture, plomberie, l'entretien des cimetières, nettoyage des rues, fauchage des espaces verts...)
- les espaces verts : fleurissement des massifs et des jardinières, la taille et l'élagage.
- l'installation des illuminations lors des fêtes de fin d'année.



Fabien FOUCAUD

Marie-France

En charge de la préparation des repas de la cantine, et de l'administration de l'agence postale communale.

Marina

En charge d'assister les enfants pendant le temps des repas à la cantine, la surveillance de la garderie du matin et du soir, l'état des lieux et l'entretien des bâtiments communaux.

Histoire de l'électricité en Dordogne


La Mairie a été contactée récemment par Mme Louise LAVOINNE, étudiante en Master d'histoires des sociétés contemporaines à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, qui doit dans le cadre de son mémoire, réaliser une étude sur l'électrification rurale en Dordogne du début du Xxème siècle jusqu'aux années 1980.

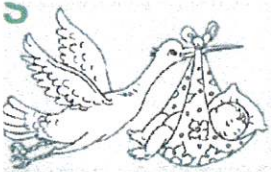
Cette étudiante sollicite les témoignages des habitants de notre commune pour restituer la mémoire vivante et lui permettre de comprendre plus largement la diffusion de la culture électrique dans la France rurale.

Si vous êtes susceptibles de témoigner et d'aider cette jeune fille dans son ouvrage, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie et nous vous mettrons en relation avec elle.

ETAT CIVIL

Depuis le 1^{er} janvier 2022

	<h3>DÉCÈS</h3> <p>Le 27 / 01 / 2022 - BOULANGER Claude Le 31 / 03 / 2022 - DIEKMANN Odette Le 07 / 05 / 2022 - ARTIGE Solange Le 13 / 07 / 2022 - QUEYROI Jean</p>	<p><i>Nous renouvelons auprès de leurs familles nos sincères condoléances.</i></p>
---	--	--

	<h3>NAISSANCES</h3> <p>Le 11 / 10 / 2022 ROSSIGNOL Antonin</p>	<p><i>Félicitations aux heureux parents.</i></p>
---	--	--

<h3>DOYENS DE LA COMMUNE</h3>	<p>Mme BARRIERE Reine 97 ans Mme FARGUES M-Louise 96 ans Mme CHAPUT Georgette 95 ans M MOZE Jacques 95 ans Mme MESURAT Mauricette 95 ans M LINARES Eloi 94 ans</p>	<p>QUEYROI Léontine 91 ans SOULAGE Yves 91 ans DUBOURG Michel 91 ans GUERLOU Hélène 90 ans BLANCHET Denise 90 ans DUBOURG Madeleine 90 ans</p>
---------------------------------------	--	--

Mairie

Bienvenue chez vous !

Vous souhaitez mieux connaître vos élus, les activités proposées sur notre commune. Faites-vous connaître auprès de la mairie qui vous inscrira à la prochaine réception des nouveaux arrivants .

ATTENTION CAMBRIOLAGES

Vigilance ! Il a été recensé une recrudescence des cambriolages dans notre secteur. **Soyez vigilant, n'hésitez pas à signaler en mairie ou auprès de la Gendarmerie, les comportements inhabituels que vous pourrez rencontrer dans les rues et hameaux de notre commune.**

MARIAGES



LASCROUX Sylvie et DELMAS Santos

Le 21 mai 2022



SALASC Emilie et HAILLOT Alexandre

Le 03 septembre 2022



HEBLE Lise et LEONARD Mathieu

Le 10 septembre 2022



BOISSON Séverine et HELSTROFFER Patrick

Le 08 octobre 2022



*Nous adressons
nos meilleurs
vœux de bonheur
aux mariés.*

7 octobre 2022 - Lanquais

Dévoilement des nouvelles plaques du monument aux Morts

le maire, Michel Blanchet a rappelé dans un historique très documenté le sort des dépouilles des militaires de l'anonymat du XVIIIe siècle aux conditions actuelles.



Seize noms de soldats (3 pour 1870- 1871, 12 pour 1914-1918 et 1 pour l'Algérie) ont été rajoutés aux 30 noms existants.



Le Sous-préfet de Bergerac et le Maire de Lanquais ont à leur tour déposé une gerbe



Les autorités et les porte-drapeaux.



*Remerciements aux porte-drapeaux.
Le CES Gibiot et Martin,
le volontaire du SNU.*



Le Chef d'Escadron Gibiot commandant la compagnie de gendarmerie départementale de Bergerac et le Major Guignard commandant la brigade autonome de Lalinde ont déposé une gerbe avec le Président du Comité du SF de Bergerac.



Les enfants des écoles ont déposé des bougies et des fleurs.



PARADIS Fabrice



CAUSSADE Gérard

Deux porte-drapeaux du comité de la FNACA de Lanquais

Les Porte-drapeaux du comité de la FNACA de Lanquais:

- PRALONG Jean-Claude,
- LABOUSSET Robert,
- PARADIS Fabrice,
- JANOT Maxime,
- CAUSSADE Gérard,
- LESCOMBES Yves

La Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie a déposé une gerbe.



BIBLIOTHEQUE

En cette fin d'année, malgré les effets persistants de la pandémie, l'équipe de la bibliothèque n'a pas baissé les bras. Depuis mi Novembre le stock de livres de la Bibliothèque départementale a été renouvelé et les achats communaux 2022 sont disponibles.

De plus, nos bénévoles vous invitent à participer à l'opération « Etranges lectures » qui permet d'aborder la littérature étrangère et de voter avant Juin pour le meilleur de 5 ouvrages, disponibles à la bibliothèque en deux jeux. La seule exigence est que chaque prêt est limité à trois semaines.

Venez consulter ces nouveautés. Vous y trouverez à coup sûr, votre bonheur.

Comme cela avait été initié en fin d'année scolaire, l'équipe propose à nouveau, une série de trois ateliers autour de Noël (contes, réalisation de cartes de Noël, goûter des enfants avec les anciens) et annonce d'ores et déjà le programme prévisionnel de la Nuit de la Lecture qui se déroulera le Vendredi 20 Janvier.

L'invité sera un Bergeracois, Patrick Marty, qui animera en fin d'après midi, une session récréative pour les enfants autour de son livre Yaya et consacrera la soirée au roman noir dont il est un adepte (présentation de la Mariée nue et du Château pourpre).

Participez à tous ces événements car c'est pour tous qu'ils sont imaginés et profitez bien de la période de fêtes !



Amical laïque

Lanquais Varennes

L'Amicale laïque Lanquais-Varennes a tenu son Assemblée générale, le jeudi 13 octobre à Varennes.

Elle repart pour une saison de plus avec un nouveau Bureau composé de :

- Bernard Burgaud, Président,
- Christian Barrière, Trésorier,
- Colette Fauvel, Secrétaire, aidée de Pierrette Rongière.



Les activités pour la saison 2022-2023 :

- Atelier Découverte Ordinateur, les mardi de 15 h à 17 h et de 17 h à 19 h, dans la salle des fêtes de Varennes.
- Marches promenades : le 3ème jeudi du mois.
- Repas entre amicalistes et leur proches. Rien n'a encore été défini pour cette saison.

Pour rejoindre notre association contacter le : 05 53 57 99 57 ou 06 02 33 62 61 .

Madame, Monsieur,




Vous trouverez ci-jointes les coordonnées des services locaux de l'Etat ou du Département, mais si :

- vous avez des difficultés à les contacter ;
- vous avez des difficultés à remplir un formulaire ;
- vous ne savez pas à quel service vous adresser ;

France Services est là pour vous guider, vous mettre en relation avec le service concerné par votre demande, et/ou vous accompagner dans vos démarches.

N'hésitez à les contacter.

Ci-contre et ci-dessous, informations sur leur fonctionnement et comment les contacter.

PRESTATAIRES	COORDONNÉES	CONTACTS
	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE LA DORDOGNE 2 Boulevard du 8 Mai 1945 24100 BERGERAC	Prendre rendez-vous sur ameli.fr ou par téléphone au 3646
	CAF 24 Boulevard Victor Hugo 24100 BERGERAC	Prendre rendez-vous sur le site de la CAF
	CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE BERGERAC 6 bis, rue du Docteur Gaston Simounet 24100 BERGERAC	Prendre rendez-vous au 05 53 63 67 20
	CARSAT Aquitaine Agence retraite de Bergerac 2 Boulevard du 8 Mai 1945 24100 BERGERAC	Prendre rendez-vous au 3960
	MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE 31, Place Gambetta 24100 BERGERAC	Prendre rendez-vous au 05 53 67 77 77

france services: 05 53 73 56 22

franceservices@ccbdp.fr

PRESTATAIRES	COORDONNÉES	DATES DES PERMANENCES	CONTACTS
	PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI SUD-PÉRIGORD 16 rue du Petit Sol 24100 BERGERAC 05.53.58.25.27	Les lundis et jeudis de 9 H 00 à 17 H 00	Rendez-vous selon prescription
	MISSION LOCALE DU BERGERACOIS Nouvelle-Aquitaine 16 rue du Petit Sol 24100 BERGERAC 05.53.58.25.27	les 2ème et 4ème mardis du mois de 09 H 00 à 17 H 00	Prendre rendez-vous auprès de Laëtitia AUDAUX au 05.53.58.25.27
	CAP EMPLOI 24 16 rue du Petit Sol 24100 BERGERAC 05.53.58.64.04	les 1er et 3ème lundis du mois de 09 H 00 à 16 H 30	Prendre rendez-vous auprès de Cécile LARGOUËT au 06.79.55.54.48
	PÔLE EMPLOI 2 rue Rudolf Nouriev 24100 BERGERAC 39.49	EN FONCTION DES RENDEZ-VOUS FIXÉS PAR PÔLE EMPLOI	Prendre rendez-vous auprès de votre conseiller
	CONCILIATRICE DE JUSTICE 36, Boulevard Stalingrad 24150 LALINDE	les 2ème et 4ème mardis du mois de 14 H 00 à 17 H 00	Prendre rendez-vous auprès de FRANCE SERVICES au 05.53.73.56.22
	ADIL 24 3 rue Victor Hugo 24000 Périgueux 05 53 09 89 89	les 4ème mardis du mois de 13 H 30 à 16 H 30	Prendre rendez-vous au 05 53 09 89 89 Mail : contact@adil24.org
	CIDFF Antenne de Bergerac 21 Boulevard Jean Moulin 24100 BERGERAC	les 1er jeudis du mois de 09 H 00 à 12 H 00	Prendre rendez-vous auprès du CIDFF de PÉRIGUEUX au 05 53 35 90 90

Les chiens doivent être tenus en laisse !

De nombreuses plaintes concernant des chiens en divagation ont été enregistrées en mairie ces dernières semaines.

La municipalité rappelle que **les chiens doivent être tenus en laisse**, pour un meilleur « **bien vivre ensemble** ».

VOUS AVEZ LA PAROLE...

Ce bulletin municipal paraîtra plusieurs fois dans l'année. Nous souhaiterions recenser vos avis et vos envies. Qu'attendez-vous de la Commune ? Quelles seraient vos idées pour améliorer la qualité de notre village ? Nous sommes à votre écoute.

Nom :

Adresse :